

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

=====

PRESIDENCE

=====

03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél : (226) 25 30 70 65/64
Fax : (226) 25 30 72 42



Ouagadougou, le 22 MAI 2026

COMMUNIQUE N° 2026 00096 /MESRI/SG/UJKZ/P

**Recrutement en Première année de thèse de doctorat unique
pour la rentrée 2026 – 2027 dans les Ecoles doctorales de
l'Université Joseph KI-ZERBO**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert, au titre de l'année académique 2026 – 2027, le recrutement d'étudiants en Première année de thèse de doctorat unique au sein des Ecoles doctorales ci-dessous nommés :

- Ecole doctorale Lettres, Sciences humaines et Communication (ED-LESHCO) ;
- Ecole doctorale Informatique et Changement Climatique (ED-ICC) ;
- Ecole doctorale Sciences et Technologies (ED-ST) ;
- Ecole doctorale Sciences et Santé (ED-2S).

1 - Conditions de candidature

Le recrutement en première année de thèse de doctorat unique est ouvert aux titulaires d'un Master, d'un DEA, d'un diplôme d'ingénieur de conception ou tout autre diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur du Burkina Faso.

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après énumérées :

- un canevas de projet de thèse et un formulaire de thèse (à télécharger sur le site internet de l'Université Joseph KI-ZERBO (www.ujkz.bf) ou par demande à l'adresse email des écoles doctorales) dûment remplis et visés par le (s) promoteur(s) de la thèse ;
- une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée de la pièce nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- les photocopies légalisées des diplômes ou des attestations définitives depuis le baccalauréat ;
- le projet de thèse visé par le(s) promoteur(s) de la thèse ;
- le ou les document(s) justifiant le grade du ou des encadreurs de la thèse ;
- un document justifiant la source de financement de la thèse ou un engagement à s'acquitter des frais d'inscription et de formation ;
- une autorisation d'inscription délivrée par l'employeur s'il y a lieu ;
- une convention de codirection ou de cotutelle s'il y a lieu ;
- les photocopies des relevés de notes du master 1 et du master 2 ;
- la quittance de paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) francs CFA payables sur la plateforme Faso Arzeka.

NB : Pour tout diplôme obtenu hors de l'Université Joseph KI-ZERBO, le candidat devra fournir au moment du dépôt du dossier dans les laboratoires, une adresse électronique officielle de l'Université ayant délivré le diplôme.

2- Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers physiques de candidature pour examen par les laboratoires se fera au sein des laboratoires de recherche de ED-ST et ED-2S et aux secrétariats de ED-LESHCO pour les doctorants en Lettres, Sciences humaines et Communication et de ED-ICC pour les doctorants en Informatique et Changement Climatique à partir du **25 mai 2026**.

La soumission des dossiers de candidature sur la plateforme CampusFaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) se fera en respectant les onglets de dépôt. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE), s'il y a lieu ;
- déposer son dossier sur la plateforme dans l'onglet correspondant à la spécialité de son laboratoire ;
- fermer et rouvrir pour s'assurer que toutes les pièces ont été téléchargées.

3- Date limite de soumission des dossiers sur CampusFaso : 31 août 2026

Les candidats doivent impérativement soumettre leur dossier en ligne avant la date limite indiquée.

Conditions préalables

Les dossiers doivent être préalablement analysés et validés par un laboratoire d'accueil qui autorise le dépôt en ligne.

Procédure de sélection

Une fois les dossiers soumis, les écoles doctorales constitueront des commissions chargées d'évaluer les candidatures et de présélectionner les candidats éligibles.

Recommandations aux candidats

- respecter scrupuleusement le canevas de rédaction des projets de thèses fourni ;
- ne pas postuler dans deux écoles doctorales différentes.

4- Frais d'inscription et de laboratoire

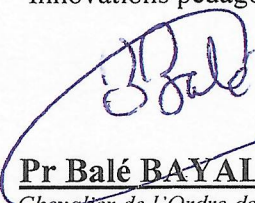
	R ressortissant d'un pays de l'UEMOA	R ressortissant d'un pays hors zone UEMOA
Frais d'inscription	50 000 F CFA/An	250 000 F CFA/An
Frais de laboratoire		
ED/LESHCO	300 000 F CFA/an pendant 3 ans	
ED/2S	500 000 F CFA/an pendant 3 ans	
ED/ST	500 000 F CFA/an pendant 3 ans	
ED-ICC	500 000 F CFA/an pendant 3 ans	

NB : Les paiements de frais d'inscription et de formation sont soumis aux frais appliqués par les opérateurs de mobile money.

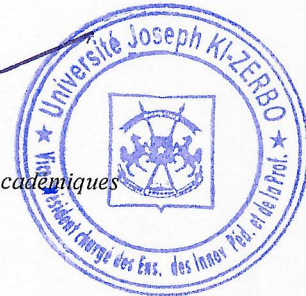
5- Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, contacter les écoles doctorales par mail (ecoles.doctorales@ujkz.bf) ou les laboratoires de recherche.

P. le Président et par délégation,
le Vice-Président chargé des Enseignements, des
Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation


Pr Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



Ampliation :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- DSI/ Point focal Campus Faso
- ED
- Large diffusion